



Commune de Pecq  
Arrondissement de Tournai  
Province de Hainaut

Rue des Déportés, 10  
7740 PECQ  
[ATL@pecq.be](mailto:ATL@pecq.be)

# FICHE DE L'ENFANT

## FICHE D'INSCRIPTION AUX PLAINES COMMUNALES DE PECQ

### ÉTÉ 2022

#### Réservé à l'administration :

- Dossier reçu le .....
- Fiche d'inscription complète
- Fiche de santé complète
- Paiement effectué le.....
- Confirmation par mail envoyée le.....

**Lieu d'accueil : Ecole communale de WARCOING**



### 1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :



**ATTENTION ! Dans le cadre des parents séparés, il est impératif de remplir une fiche pour chaque parent selon la/les semaine(s) de garde concernée(s) !**

#### a) L'enfant :

NOM : .....

PRENOM : ..... Masculin \* – Féminin\*

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... **LIEU DE NAISSANCE :** .....

**N° Registre national :** .....

RUE : ..... N° : .....

CP : ..... LOCALITE.....

Ecole fréquentée :  
.....

**En septembre 2022, mon enfant rentrera :**  
En 1- 2 - 3 maternelle / en 1- 2 – 3 – 4 – 5 - 6 primaire / en 1 secondaire

#### b) Le représentant légal (Pour prétendre à une exonération fiscale):

NOM : ..... PRENOM : .....

**N° de registre national :** .....

Adresse mail : .....

RUE : .....

N° : ..... CP : ..... LOCALITE : .....

TEL / GSM : .....

TELEPHONE sur le lieu de travail : .....(si nécessaire)

Avez-vous besoin d'une attestation fiscale : OUI / NON

**Fiche à compléter pour les INSCRIPTIONS  
JOURNEE COMPLETE OU EN DEMI-JOURNEE**

Veuillez cocher le/les jour(s) où votre enfant sera présent aux plaines :  
Le prix est de 5 € à la journée (sauf journée particulière à 10€) ou 3 € à la demi-journée.  
**(HORS REPAS CHAUDS sous réserve mesures COVID 19)**

Dates	Journée complète					Demi-journée				
						<b>Merci d'indiquer</b> <b>M = matin</b> <b>AP = Après-midi</b>				
<b>JUILLET</b>										
	18	19	20	21	22	18	19	20	21	22
<input type="checkbox"/> du 18 au 22 Juillet 2022		10€		Férieré			Pas possible		Férieré	
	25	26	27	28	29	25	26	27	28	29
<input type="checkbox"/> du 25 au 29 Juillet 2022										
<b>AOÛT</b>										
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
<input type="checkbox"/> du 1er au 5 août 2022			10€					Pas possible		
	8	9	10	11	12	8	9	10	11	12
<input type="checkbox"/> du 8 au 12 Août 2022				10€					Pas possible	
	15	16	17	18	19	15	16	17	18	19
<input type="checkbox"/> du 15 au 19 Août 2022	Férieré					Férieré				
<b>Mon enfant prend-il un repas ?</b> <b>(Sous réserve des mesures Covid)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 € en maternelle</li> <li>• 3€ en primaire</li> </ul>	<b>OUI- NON</b>					<b>OUI-NON</b>				
<b>Total sans repas :</b>										
<b>Total avec repas :</b>										

Prise en charge et accompagnement de l'enfant :

Matin :

- Mon enfant arrive pour 8h45 à l'école communale de Warcoing
- Mon enfant viendra à la garderie entre 7h30 et 8h45

Soir :

- Mon enfant rentre seul à la maison dès 16h30
- Mon enfant restera à la garderie de 16h30 à 17h30

Mon enfant doit être confié à la personne suivante :



NOM ..... Lien de parenté : .....

Téléphone : .....

## 2. MODALITES DE PAIEMENT :

### Démarches à effectuer :

1. Déposer la fiche d'inscription et la fiche médicale dûment complétées auprès du Service Jeunesse (Rue des Déportés, 10 -7740 PECQ) **AVANT LE 30 JUIN 2022**.
2. Le service comptabilité vous enverra une facture reprenant le montant à payer dans les plus brefs délais.
3. Dès la réception du paiement, l'inscription de votre enfant est **validée** et vous recevrez **une confirmation d'inscription par mail**.
4. **Au-delà du 30 juin 2022**, les inscriptions seront clôturées.

## 3. PRIX ET REMBOURSEMENT :

Le prix est de 5 € à la journée (Hors repas)  
Les journées d'excursion sont fixées à 10€

Une réduction de 25 % pour les familles nombreuses est prévue.  
Celle-ci s'applique uniquement sur le prix à la journée à condition qu'au minimum 3 enfants d'une même famille fréquentent le lieu d'accueil en même temps. Chaque enfant bénéficie de cette réduction. Celle-ci n'inclut pas les repas.

Pour les familles en difficulté, le fonds social et culturel peut éventuellement intervenir via le CPAS après enquête sociale.

Personne de contact : Service social : 069/66.93.60

En cas d'absence de votre enfant ou d'annulation, le remboursement s'effectuera uniquement sur présentation d'un certificat médical ou via demande écrite adressée au Collège Communal au moins 15 jours avant la date d'inscription prévue de l'enfant.

## 4. AUTORISATIONS :

<b>1) Déplacements :</b> Votre enfant sera pris en charge par une société d'autocars pour effectuer les déplacements au sein de l'entité. (Petits trajets) <u>Sans cette autorisation, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité extérieure.</u>	<b>Déplacements autorisés</b>
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>2) Photos -Droit à l'image :</b> Autorisez-vous la diffusion des photos de votre enfant dans le cadre des parutions officielles, dépliants publicitaires, page Facebook ATL, site internet de la commune ?	<b>Droit à l'image</b>
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur applicable aux plaines de jeux communales de Pecq.

NOM et Prénom du parent responsable :

Date et signature :